



Avis de consultation de radiodiffusion CRTC 2009-3

Ottawa, le 8 janvier 2009

Avis de demande reçue

**Regina, Pilot Butte, White City, Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert, Yorkton,
Estevan, Weyburn, Swift Current, North Battleford et Battleford
(Saskatchewan)**

Date limite pour le dépôt des interventions/observations : 12 février 2009

Le Conseil a été saisi de la demande suivante :

[formulaire d'intervention/d'observation - radiodiffusion]

Article Requérante et endroit

1. **Saskatchewan Telecommunications**

Regina, Pilot Butte, White City, Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert, Yorkton,
Estevan, Weyburn, Swift Current, North Battleford et Battleford (Saskatchewan)
N° de demande 2008-1663-9

1. **Regina, Pilot Butte, White City, Saskatoon, Moose Jaw, Prince Albert, Yorkton,
Estevan, Weyburn, Swift Current, North Battleford et Battleford (Saskatchewan)**
N° de demande 2008-1663-9

Demande présentée par **Saskatchewan Telecommunications** en vue de modifier la licence de son entreprise de distribution de radiodiffusion terrestre afin de desservir les localités susmentionnées.

La titulaire propose de remplacer la condition de licence suivante :

La titulaire est autorisée à distribuer, à son gré, le signal de WCCO-TV (CBS) Minneapolis (Minnesota), et de WHDH-TV (NBC), de WCVB-TV (ABC), de WFXT-TV (FOX) et de WGBH-TV (PBS) Boston (Massachusetts) dans le cadre de son service de base ou, comme alternative à chacun des signaux de ces réseaux, la titulaire peut distribuer le signal d'une affiliée différente du même réseau située dans le même fuseau horaire que celui de la zone de desserte autorisée de la station et qui figure sur les *Listes des services par satellite admissibles*, compte tenu des modifications successives.

par la condition de licence suivante :

La titulaire est autorisée à distribuer, à son gré, le signal de WBZ-TV (CBS), WHDH-TV (NBC), WCVB-TV (ABC), WFXT-TV (FOX) et WGBH-TV (PBS) Boston (Massachusetts), dans le cadre de son service de base. Comme alternative à chacun de

ces signaux de réseau, la titulaire peut distribuer le signal d'une autre affiliée du même réseau située dans le même fuseau horaire que la zone de desserte autorisée de la station et qui figure sur les *Listes des services par satellite admissibles*, compte tenu des modifications successives.

La titulaire propose cette modification afin de se conformer à la politique du Conseil en ce qui a trait à la distribution des signaux des quatre grands réseaux commerciaux américains (CBS, NBC, ABC, FOX) et du réseau non commercial PBS, plus particulièrement du signal de CBS afin qu'il corresponde à la version améliorée haute définition du signal que distribue présentement la titulaire.

Adresse de la titulaire :

2121, promenade Saskatchewan
Regina (Saskatchewan)
S4P 3Y2
Télécopieur : 306-565-6216
Courriel : document.control@sasktel.sk.ca

Examen de la demande :

Estevan

Estevan Shoppers Mall
400, rue King
Estevan (Saskatchewan)

Melfort

109, avenue Macleod
Melfort (Saskatchewan)

Moose Jaw

83, rue Ominica Ouest
Moose Jaw (Saskatchewan)

North Battleford

1201-100th Street
North Battleford (Saskatchewan)

Prince Albert

Gateway Mall
1403, avenue Central
Prince Albert (Saskatchewan)

Regina

Cornwall Centre
2121, promenade Saskatchewan
Regina (Saskatchewan)

Saskatoon

Scotia Centre
122-1st Avenue South
Saskatoon (Saskatchewan)

Swift Current

Wheatland Mall
1150, avenue Central Nord
Swift Current (Saskatchewan)

Weyburn

314, avenue Coteau
Weyburn (Saskatchewan)

Yorkton

Parkland Mall
277, Broadway Est
Yorkton (Saskatchewan)

Participation du public

Date limite d'intervention/d'observation

12 février 2009

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de sa part, à la condition que la procédure sous mentionnée ait été suivie. Le Conseil communiquera avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite au Secrétaire général du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en complétant le

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
819-994-0218

Une copie conforme doit être envoyée à la requérante et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Avis important

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site web du Conseil, www.crtc.gc.ca, seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée du site web du Conseil à l'aide de son engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur du présent avis.

Une liste de toutes les interventions/observations sera également disponible sur le site web du Conseil. La version électronique de toutes les interventions/observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales de bureau à l'adresse locale indiquée dans le présent avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, dans un délai de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : 819-997-2429
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782
Télécopieur : 819-994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

Édifce Kensington
275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274
Télécopieur : 204-983-6317

Édifce Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : 780-495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Le présent document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.